

Sujet : [INTERNET] enquête publique « Quatre Chemins »

De : Michels <tavernacle@sfr.fr>

Date : 03/11/2021 11:35

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Monsieur le Président,

Je suis contre ce projet de parc éolien des quatre chemins.

Outre les principaux griefs qui ont été faits et que je partage :

-Je m'oppose à ce que vous transformiez le Limousin en champ d'éoliennes et détruire des sites remarquables pour le profit de compagnies privées et satisfaire la vénalité de quelques propriétaires terriens.

-Je m'oppose à cette pseudo argumentation sur la transition énergétique en imposant l'éolien comme une des solutions.

Cette solution mène à une consommation électrique toujours croissante tout en faisant croire qu'il n'y a aucun impact écologique ; le paradoxe de Jevons et l'effet rebond sont maintenant bien connus et documentés, l'énergie électrique n'échappe pas à ces principes. La seule solution pour une réelle transition énergétique est de revenir à une

consommation d'énergie plus sobre et sortir de la surconsommation à laquelle nous pousse l'industrie. Pourquoi entre autres solutions ne pas développer l'autoconsommation électrique et la gratuité des transports en commun en ville ?

-Je m'oppose à ce que l'analyse du projet soit basée uniquement sur les études d'impacts, de faisabilités plutôt bien réalisés, quasiment inattaquable du point de vue technique, des sociétés qui portent le projet. Mais que cette analyse porte aussi sur l'intérêt sociétal avant d'atteindre l'écœurement des citoyens qui ne sont pas écoutés. Si l'on se réfère aux données de RTE ([Synthèse des données | RTE \(rte-france.com\)](#)), le mix énergétique actuel est à l'équilibre et même excédentaire puisque nous exportons aux pays riverains de l'électricité. La part carbonée de notre production représente très largement moins de 5% . Le parc nucléaire vieillissant (~80% de la production) va être compensé et augmenté par au minimum 6 nouveaux EPR plus une pléthore de microréacteurs nucléaires selon le gouvernement. La politique est donc clairement orientée « nucléaire » pour assurer des besoins croissants d'électricité. L'éolien n'est donc manifestement **pas d'utilité publique** ; en particulier sur le site des quatre chemins

Je demande donc Monsieur le Président que ce projet qui agresse la nature et les habitants au profit d'une société privée et de quelques loyers ne soit pas autorisé car il n'a aucun intérêt local ni national.

Cordialement
Michel Picard